

Fort de France perd 4 714 habitants

Au sein de la collectivité territoriale, 42 % de la population martiniquaise vit dans la **Communauté d'Agglomération du Centre Martinique (CACEM)** : 158 944 habitants. Cet établissement public de coopération intercommunal (EPCI) abrite les deux communes martiniquaises les plus peuplées : Fort-de-France avec 82 502 habitants et Le Lamentin avec 40 033 habitants. Les deux autres communes de l'intercommunalité comptent entre 16 000 et 20 000 habitants. Entre 2010 et 2015, la population diminue de 0,6 % par an en moyenne, avec des disparités selon les villes. Fort-de-France est la commune martiniquaise qui connaît la plus forte baisse en volume (4 714 habitants en moins de cinq ans) et Schœlcher perd 899 résidents sur la période. A contrario, la population du Lamentin progresse (+ 673 habitants).

Les petites communes du Nord en perte de vitesse

En 2015, 103 121 habitants résident dans la **CA du Pays Nord Martinique**, qui abrite la troisième plus grande commune martiniquaise Le Robert (23 139 habitants). Cette intercommunalité se distingue par de nombreuses communes de petite taille. Elle concentre douze des quatorze communes martiniquaises de moins de 5 000 habitants.

Au Pays Nord Martinique, deux tiers des communes perdent des habitants. En 2015, l'intercommunalité compte 5 434 habitants de moins qu'en 2010, soit une diminution de 1 % par an. Le caractère rural du territoire, sa faible accessibilité et le vieillissement de la population peuvent expliquer ces baisses.

La **Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM)** concentre 118 812 habitants, répartis dans douze communes. Quatre communes comptent plus de 10 000 habitants, dont la plus grande est Ducos (17 792 habitants), six communes concentrent entre 5 000 et 10 000 habitants et deux communes de moins de 5 000 habitants. Entre 2010 et 2015, l'évolution de sa population est de - 0,4 % en moyenne par an. Cependant, des inégalités existent au sein de l'EPCI : certaines communes situées sur la côte caribéenne gagnent des habitants (principalement Ducos + 896 habitants) alors que les communes de la côte atlantique sont celles qui perdent le plus d'habitants (- 1 678 au François et - 1 101 à Rivière-Pilote).

La loi du 27 juillet 2011 relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique crée les deux nouvelles collectivités et leurs institutions : l'Assemblée de Guyane et l'Assemblée de Martinique. La référence au département, au département d'outre-mer, à la région ou à la région d'outre-mer est remplacée par la référence à la collectivité territoriale de Martinique et à la collectivité territoriale de Guyane.

Le recensement en ligne, c'est simple, sûr et rapide. Le 18 janvier 2018 débutera l'enquête annuelle de recensement de la population. Le recensement de la population évolue en offrant aux habitants la possibilité de répondre par internet. Une notice d'informations (avec codes d'accès) décrit la procédure. Les questionnaires électroniques sont accessibles sur le site <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>. La confidentialité des informations recueillies est garantie par l'Insee selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

2 Deux communes martiniquaises sur trois perdent des habitants

Population municipale et taux d'accroissement annuel 2010-2015

	Populations municipales au 1 ^{er} janvier 2015	Populations municipales au 1 ^{er} janvier 2010	Évolution 2010-2015 (%)	Taux d'évolution annuel moyen 2010-2015 (%)
Martinique	380 877	394 173	-3,4	-0,7
CA du Centre de la Martinique	158 944	164 107	-3,1	-0,6
Fort-de-France	82 502	87 216	-5,4	-1,1
Le Lamentin	40 033	39 360	1,7	0,3
Saint-Joseph	16 494	16 717	-1,3	-0,3
Schœlcher	19 915	20 814	-4,3	-0,9
CA du Pays Nord Martinique	103 121	108 555	-5,0	-1,0
L'Ajoupa-Bouillon	1 902	1 735	9,6	1,9
Basse-Pointe	3 357	3 711	-9,5	-2,0
Bellefontaine	1 619	1 437	12,7	2,4
Le Carbet	3 683	3 771	-2,3	-0,5
Case-Pilote	4 458	4 469	-0,2	0,0
Fonds-Saint-Denis	790	857	-7,8	-1,6
Grand'Rivière	686	605	13,4	2,5
Gros-Morne	10 100	10 588	-4,6	-0,9
Le Lorrain	6 987	7 526	-7,2	-1,5
Macouba	1 087	1 193	-8,9	-1,8
Le Marigot	3 307	3 603	-8,2	-1,7
Le Morne-Rouge	5 093	5 083	0,2	0,0
Le Morne-Vert	1 858	1 857	0,1	0,0
Le Prêcheur	1 449	1 664	-12,9	-2,7
Le Robert	23 139	23 918	-3,3	-0,7
Saint-Pierre	4 177	4 425	-5,6	-1,1
Sainte-Marie	16 658	18 389	-9,4	-2,0
La Trinité	12 771	13 724	-6,9	-1,4
CA de l'Espace Sud de la Martinique	118 812	121 511	-2,2	-0,4
Les Anses-d'Arlet	3 737	3 852	-3,0	-0,6
Le Diamant	5 976	6 066	-1,5	-0,3
Ducos	17 792	16 896	5,3	1,0
Le François	17 540	19 218	-8,7	-1,8
Le Marin	8 847	8 690	1,8	0,4
Rivière-Pilote	12 120	13 221	-8,3	-1,7
Rivière-Salée	12 407	12 767	-2,8	-0,6
Saint-Esprit	9 379	9 335	0,5	0,1
Sainte-Anne	4 264	4 684	-9,0	-1,9
Sainte-Luce	9 943	9 926	0,2	0,0
Les Trois-Îlets	7 648	7 627	0,3	0,1
Le Vauclin	9 159	9 229	-0,8	-0,2

Source : Recensements de la population 2010 et 2015.

Définitions

Populations légales

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

Population municipale

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent. La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Pour en savoir plus :

- Recensement de la population « 397 990 habitants en Guadeloupe au 1^{er} janvier 2015 », Insee Flash Guadeloupe n°78 ; décembre 2017.
- Recensement de la population « 259 865 habitants en Guyane au 1^{er} janvier 2015 », Insee Flash Guyane n°76 ; décembre 2017.
- Christiane Millet, Migrations résidentielles « L'emploi public moteur des échanges migratoires de la Martinique avec les autres régions françaises », Insee Flash Martinique n°68 ; juin 2017.
- Christiane Millet, Projections de population « La décroissance démographique martiniquaise s'amplifierait à l'horizon 2030 », Insee Flash Martinique n°66 ; juin 2017.

Service territorial de Martinique
Centre technopole de Kerlys -
bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe
CS 10641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2417-0798
© Insee 2016

